

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021.

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables. **Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.**

RESULTATS ANNEE 2021

Dépenses de fonctionnement	3 610 773.35 €
Recettes de fonctionnement	4 015 819.37 €
Résultats de fonctionnement	405 046.02 €
Dépenses d'investissement	301 322.66 €
Recettes d'investissement	1 152 299.30 €
Résultats d'investissement	850 976.64 €
Résultat global de clôture	1 256 022.66 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1/ Détail des dépenses de fonctionnement / chapitre sur l'année 2021

	CA 2020	CA 2021
011 – Charges à caractère général	1 311 868.82 €	1 429 926.70 €
012 – Charges de personnel	1 532 684.08 €	1 607 741.62 €
014 – Atténuation de produits	84 623.00 €	160 172.30 €
65 – Autres charges de gestion courante	199.983.11 €	266 061.42 €
66 – Charges financières	-	0.00 €
67 – Charges exceptionnelles	250.00 €	-
68 - Dotations	-	-
022 – Dépenses imprévues		-
042 – Opérations d'ordre	118 406.85 €	146 871.31 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 247 815.86 €	3 610 773.35 €

Chapitre 011 : correspond à l'ensemble des dépenses qui participent au fonctionnement de la commune, de ses bâtiments et de ses services. L'année 2021 a particulièrement été marquée par une nécessité de programmer des travaux d'entretien, tant des bâtiments que des véhicules. En terme de dépenses, l'année 2020 ne peut pas être prise comme une année de « référence » compte tenu de la

crise sanitaire et d'un fonctionnement « ralenti » de l'ensemble des services et prestations. On peut constater cependant une évolution de 6 % du montant des dépenses par rapport à 2019.

Chapitre 012 : en 2020/2021, l'augmentation du coût de la masse salariale s'explique essentiellement par :

- une réorganisation des services (dont le recrutement d'un responsable des services techniques et une réaffectation des agents au service de la restauration et de la surveillance)
- une volonté d'harmonisation des primes liées au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement professionnel (Rifseep) à l'ensemble du personnel éligible.

Chapitre 014 : ce chapitre intègre le doublement de la pénalité liée à la carence de logements sociaux, appliquée depuis 2021.

Chapitre 65 : l'augmentation de ce chapitre tient compte de la volonté municipale de faire évoluer le montant des subventions allouées aux associations jouquardes (de 70 000.00 € en 2020 à 116 000.00 € en 2021). Il est à noter la création du Comité des fêtes.

Chapitre 67 : l'année 2021 n'a enregistré aucune charge exceptionnelle.

Chapitre 68 : aucune dotation n'a été enregistrée en 2021.

042 – les opérations d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements. Il est rappelé à cette occasion le travail de rattrapage des amortissements engagés en 2021 (rattrapage depuis l'année 2010).

Sur la base du compte administratif 2021, et dans la perspective d'établissement du budget prévisionnel 2022, il est confirmé que les efforts de la municipalité porteront sur des objectifs :

- d'économie d'énergie,
- de gestion et de contrôle des contrats de prestations en cours,
- de favoriser la réalisation des travaux en régie prioritairement.

2/Détail des recettes de fonctionnement sur l'année 2021

	CA 2020	CA 2021
013 – Atténuations de charges	30 882.01 €	94 224.21 €
70 – Produits de service, domaines et ventes	158 776.72 €	258 905.73 €
73 – Impôts et Taxes	2 982 874.84 €	3 003 595.60 €
74 – Dotations et participations	600 320.78 €	591 558.25 €
75 – Autres produits de gestion courante	33 364.36 €	55 030.37 €
76- Produits financiers	9.56 €	9.56 €
77 – Produits exceptionnels	66 164.26 €	12 495.65 €
042 – Opérations d'ordre	1 045.00 €	0.00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	3 873 437.53 €	4 015 819.37 €

Chapitre 013 : Ce chapitre comprend les remboursements des rémunérations et charges du personnel titulaire et non titulaire suite aux arrêts maladie et accidents de travail. En 2021, au-delà des remboursements liés à un arrêt de longue durée, ainsi que ceux correspondant aux absences pour cause Covid particulièrement importantes, un rattrapage des sommes dues au titre des emplois aidés de 2018 est venu abonder ce chapitre.

Chapitre 70 : est enregistré à ce chapitre le montant des ventes (achat de concession dans les cimetières), prestations de services (services restauration) et produits afférents aux activités annexes (occupation du domaine public, entrées aux manifestations, ...). Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles. L'augmentation de ce chapitre (par rapport à 2020) s'explique simplement par le fait que l'année 2021 a retrouvé un niveau de service équivalent aux années précédant la crise sanitaire.

Chapitre 73 : Ce chapitre concerne principalement la fiscalité locale relativement stable sur les 2 dernières années. Il se détaille commune suit :

Impôts et Taxes	CA 2020	CA 2021
73 111 – Impôts directs locaux	1 575 229.00 €	1 579 431.00 €
7318 – Autres impôts locaux	1 747.00 €	2 401.00 €
73 211 – Attribution de compensation	887 833.00 €	887 833.00 €
73 223 – Fonds de péréquation	75 193.00 €	74 829.00 €
73 224 – Fonds Dmto	124 584.00 €	131 335.15 €
7336 – Droits de place	10 518.00 €	16 535.32 €
7343 – Taxes sur les pylônes	182 970.00 €	187 146.00 €
7351 – Taxe conso finale d'électricité	124 801.00 €	124 085.13 €
	2 982 875.00 €	3 003 595.60 €

Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat qui connaissent depuis 2020, une diminution, prise en compte dans les deux derniers exercices budgétaires (2021 et 2022).

Dotations et participations	CA 2020	CA 2021
7411 – Dotation forfaitaire	182 136.00 €	166 777.00 €
74 121 – Dotation de solidarité rurale	278 243.00 €	290 845.00 €
744 - Fctva	2 258.00 €	3 883.69 €
745 - Dotations instituteurs	2 808.00 €	2 808.00 €
74 718 – Autre part Etat	1 056.00 €	2 132.56 €
7473 – Part Cd13	8 360.00 €	8 360.00 €
74 751 – Participation Gfp de rattachement	42 335.00 €	24 126.00 €
7478 – Participations autres organismes	19 662.00 €	2 000.00 €
74834 – Compensation Tf	3 745.00 €	2 386.00 €
74835 – Compensation Th	59 717.00 €	88 240.00 €
	600 320.00 €	591 558.25 €

Chapitre 75 : Sont inscrits à ce chapitre les revenus liés à la location des logements appartenant à la Commune.

Chapitre 77 : Ce chapitre comprend :

- les remboursements des assurances suite à différents sinistres sur des bâtiments municipaux,
- les remboursements des chèques services non utilisés dans le cadre du Ccas, et achetés à titre préventif en surplus en 2020 pour faire face aux éventuelles demandes d'aide liées au démarrage de la crise sanitaire,
- une subvention exceptionnelle versée au titre de la Culture dans le cadre du Plan de Relance.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1/ Les Dépenses d'investissement

	CA 2020	CA 2021
10 – Dotations, fonds		-
13 – Subventions d'investissement		-
20 – Immobilisations incorporelles	2 160.00 €	46 276.80 €
21 – Immobilisations corporelles	63 890.83 €	82 336.87 €
23 – Immobilisations en cours	617 677.85 €	172 708.99 €
22 – Dépenses imprévues	-	-
27 – Autres immobilisations financières	9 020.00 €	-
040 – Opération d'ordre	1 045.00 €	-
Total des dépenses réelles	693 793.68 €	301 322.66 €

Chapitre 20 : correspond aux dépenses engagées pour des frais d'étude, et notamment :

- L'étude d'habitabilité des logements appartenant à la Commune dans le cadre de la programmation de leurs travaux en vue d'un conventionnement. L'étude a été confiée à un Cabinet d'Architectes.
- Le diagnostic de la Zone Agricole Partagée confiée à la Chambre d'Agriculture,
- Les études de faisabilité confiées à la Spla pour les 3 grands projets structurants (requalification du Boulevard de la République, réalisation d'une salle culturelle et sportive, construction d'une cuisine centrale).

Chapitre 21 : correspond à l'ensemble des achats de fourniture et d'équipements prévus en section investissement, et notamment :

- Achat de matériel pour les services techniques (tailles haies, broyeurs)
- Achat de bancs, de jeux pour l'école maternelle, tables d'échec, arbres fruitiers, ...
- Achats d'ordinateurs pour les services municipaux (commandés en 2020).

Chapitre 23 : correspond aux dépenses de constructions réalisées en 2021.

- Aménagement des bureaux de la Mairie (cloisons, peintures des fenêtres, plomberie, volets...)
- Mise en sécurité des bâtiments (école élémentaire)
- Réfection d'un mur de soutènement (Rue Costarène)
- Entretien des voies,
- Plan de végétalisation et jardins familiaux,
- Acquisition d'une borne électrique mobile,
- Remplacement de l'éclairage public (1^{ère} phase)
- Aménagement aire de jeux et tables d'échec,
- ...

2/ Les Recettes d'investissement

	CA 2020	CA 2021
13 – Subventions d'investissements	46 300.34 €	297 524.23 €
10 – Dotations, fonds divers	168 769.39 €	113 500.88 €
1068 -Excédent de fonctionnement capitalisé	500 000.00 €	594 402.88 €
021 – Opérations d'ordre	118 406.85 €	146 871.31 €
Total	833 476.58 €	1 152 299.27 €

Chapitre 10 : vient, sur ce chapitre, le remboursement de la TVA à hauteur de 113 500.88 € suite aux travaux d'investissement réalisés en 2020.

Chapitre 13 : correspond aux versements de subventions des collectivités ou organismes partenaires (Métropole, Conseil Départemental, Etat, ...) en lien avec les projets réalisés et terminés sur la commune les années précédentes.

À l'article 1068, est reporté le résultat de l'exercice précédent pour couvrir le besoin de financement des investissements.
